août 2014

COMMENTAIR

Femmes rurales, femmes de l'ombre : les partenaires clés du développement

Julie Dekens et Vivek Voora

Malgré des progrès notables, l'inégalité des genres persiste dans le monde et particulièrement dans les zones rurales.

Environ 600 personnes représentant 63 pays et 20 institutions internationales ont participé à une conférence internationale organisée par l'Union Nationale des Femmes du Maroc sur le thème « Femme Rurale, partenaire du processus de développement » à Rabat, du 8 au 10 mars 2013. Cette conférence, entérinée par la Princesse Lalla Meryem, a été soutenue par le Ministère de l'Agriculture et des Pêches maritimes, l'Initiative nationale pour le développement humain, le Programme des Nations Unies pour le développement, et l'Organisation islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture. Dans son cadre politique et législatif national, le Maroc a fait preuve de leadership en matière d'égalité des genres récemment. Ces efforts constituent un point de départ qui permettra aux femmes de jouer un rôle plus important dans le développement social et politique du pays - bien que des difficultés persistent en pratique.

Le but de la conférence était de servir de plateforme internationale pour échanger des expériences sur l'autonomisation des femmes rurales et fournir des recommandations au Conseil économique et social des Nations Unies afin qu'il tienne mieux compte des femmes rurales dans les objectifs du Millénaire pour le développement de l'après-2015. Outre ces recommandations, huit messages clés se sont dégagés de la conférence et sont résumés dans la présente note.

1. Les femmes rurales jouent un rôle clé dans la croissance économique et la sécurité alimentaire.

Dans la plupart des pays, les femmes rurales ne sont pas considérées comme des partenaires égaux dans le processus de développement, et ce, bien qu'elles représentent une personne sur quatre dans le monde¹. En effet, c'est souvent dans les zones rurales que les disparités socio-économiques entre les hommes et les femmes sont les plus aigües. Selon les Nations Unies, les femmes sont généralement trois fois moins susceptibles de trouver un emploi que les hommes. Trois femmes rurales sur quatre ne sont pas rémunérées pour leur travail, alors qu'elles représentent 70 pour cent de la main-d'œuvre rurale. Ainsi, les femmes rurales sont souvent dans l'ombre de leurs homologues masculins. Assurer aux femmes rurales un accès à des ressources et un contrôle sur celles-ci (par exemple, la terre, le bétail, l'eau, le salaire provenant de leurs activités) pourrait contribuer à la réduction de la pauvreté et à la croissance économique de tout un pays.

Les femmes rurales jouent également un rôle clé dans la sécurité alimentaire. Leur contribution exacte ne peut être facilement discernée, car la vaste majorité des tâches agricoles sont partagées entre les femmes et les hommes^{2 3}. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que si les femmes avaient le même accès aux ressources agricoles que les hommes, la production agricole pourrait augmenter de 2,5 à 4 pour cent et nourrir 100 à 150 millions de personnes supplémentaires⁴. Les femmes rurales jouent un rôle clé dans des activités telles que la sélection des semences, la gestion de l'élevage et les cultures vivrières. Par ailleurs, les femmes ont des connaissances traditionnelles précieuses et sont souvent les gardiennes de la biodiversité agricole. Enfin, elles ont un rôle important à jouer dans la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique. Ainsi, promouvoir une agriculture menée par les femmes rurales se justifierait tout à fait d'un point de vue économique.

2. Les femmes rurales sont multiples et sont confrontées à de nouvelles conditions de vie.

Pour comprendre la condition des femmes rurales, il faut analyser les relations entre les hommes et les femmes dans les zones rurales (liens horizontaux) ainsi que les relations entre les zones rurales et urbaines (liens verticaux). Améliorer l'éducation des femmes rurales n'est pas suffisant. Il faut aussi faire participer et éduquer les hommes. En fin de compte, l'approche doit être davantage axée sur les questions de genre et les aspects familiaux plutôt que sur les femmes ou le féminisme en soi. Elle doit aussi intégrer une démarche spécifique orientée vers l'utilisation des terres, pour tenir compte des différences socioculturelles, économiques et géographiques qui existent entre les femmes rurales. Par exemple, les questions de genre dans la région de l'Atlas ne sont pas les mêmes que celles que l'on trouve dans la région du Sahara marocain. Mais les participants ont aussi mis en évidence le fait qu'il existe en même temps sur tous les continents et dans tous les pays une série de problématiques similaires et transversales auxquelles les femmes rurales sont confrontées. En outre, les femmes rurales vivent dans un contexte mondial qui évolue rapidement. Les nouvelles dimensions de la condition des femmes dans les zones rurales doivent donc être étudiées dans ce contexte de changement (en considérant, par exemple, l'impact des guerres et des conflits sur les femmes rurales - au Mali et

¹ wdi.worldbank.org/table/3.1

² www.fao.org/docrep/013/am307e/am307e00.pdf

³ Il a été rapporté que 60 à 80 pour cent des produits agricoles des pays en développement sont cultivés par les femmes, mais ce chiffre a été contesté par la FAO car la production agricole dans les pays en développement est assurée tant par les femmes que par les hommes (www. fao.org/docrep/013/am307e/am307e00.pdf).

⁴ www.fao.org/docrep/014/am719e/am719e00.pdf

dans la région du Sahel en général, et en Palestine en particulier ; les impacts de la crise économique en Europe sur les femmes rurales ; l'impact de la mondialisation sur la biodiversité et les femmes rurales ; l'impact du commerce équitable sur les femmes rurales ; l'impact des migrations sur les femmes vivant en milieu rural).

3. Les femmes rurales continuent à endurer divers types de violence.

Deux tiers des femmes sont victimes de violences physiques, psychologiques et économiques. La violence économique se réfère à l'absence d'accès des femmes à des ressources clés et au manque de contrôle qu'elles ont sur celles-ci (par exemple, la terre, l'eau, le bétail et l'énergie). Ainsi, alors que les femmes rurales représentent 70 pour cent de la population active⁶, elles ne jouissent que de seulement 20 pour cent des droits agricoles ; par ailleurs, 70 pour cent des femmes n'ont pas accès à la terre, et environ 17 pour cent d'entre elles n'ont pas accès à l'héritage (après la mort d'un parent ou du mari) -- une tendance qui a changé récemment dans certains pays comme le Maroc. Dans de nombreux pays, les hommes conservent le statut d'employeur parce qu'ils ont accès aux terres et les contrôlent à travers l'héritage. L'autonomisation des femmes rurales passe par la facilitation de leur accès aux terres agricoles et aux ressources, ce qui nécessite souvent la modification des lois et des règlements formels et informels existants. Les femmes instruites sont souvent l'objet de discriminations par les hommes qui les empêchent de réaliser leur plein potentiel. Dans un contexte de guerres et de conflits, le viol contre les femmes doit être traité de façon prioritaire. Les femmes continuent à être victimes de violence, même dans les camps d'aide humanitaire et de réfugiés. L'intégration des femmes dans la gestion de ces camps pourrait constituer un moyen de résoudre ce problème. Afin de faire face à la violence que subissent les femmes, la FAO préconise une approche basée sur les droits humains.

4. L'éducation des femmes rurales et le soutien à l'égalité des sexes à travers un renforcement des capacités et la sensibilisation des femmes et des hommes doivent rester des priorités absolues pour les gouvernements.

Le changement porteur d'une transformation profonde ne peut pas être accompli uniquement au moyen de nouvelles politiques et stratégies; il nécessite aussi une sensibilisation et un renforcement des capacités. L'éradication de l'analphabétisme chez les femmes rurales doit rester une priorité absolue, et dans de nombreux cas, cela exige une réforme du système d'éducation. Des programmes éducatifs adéquats pour les femmes rurales sont indispensables pour qu'elles soient en mesure de participer pleinement aux initiatives de développement. Ces programmes d'enseignement devraient être accessibles et adaptés aux contextes culturels dans lesquels ces femmes vivent. Il est donc nécessaire de développer des outils pédagogiques et des centres d'éducation, de sensibilisation et de conseil à leur intention. Par ailleurs, une formation continue devrait aider les femmes à accéder aux technologies modernes et leur fournir des conseils pour améliorer la production agricole. Lorsqu'ils sont fournis dans certains contextes où la culture locale est un obstacle au changement, des programmes de formation en matière de sensibilisation et d'équité des genres s'adressant aux hommes et aux femmes pourraient relever la compréhension mutuelle et apporter des changements de mentalité à l'égard des femmes rurales ainsi que dans l'attitude qu'elles ont les unes envers les autres. Le rôle limité imposé aux femmes rurales est un modèle culturel transmis de génération en génération qui doit changer. Sensibiliser les femmes sur les possibilités d'améliorer leur situation est primordial. Faciliter le dialogue entre les femmes rurales de diverses parties du monde et établir des liens entre les femmes vivant en milieu urbain et celles vivant en milieu

⁵ www.un.org/en/globalissues/briefingpapers/endviol/

⁶ www.fao.org/docrep/013/am307e/am307e00.pdf, www.un.org/womenwatch/feature/ruralwomen/facts-figures.html.

Institut international du développement durable

rural pourrait faciliter cette évolution. Sensibiliser les élites locales et les preneurs de décisions sur l'égalité des genres est également important. Les femmes doivent être intégrées dans les prises de décision afin qu'elles puissent amorcer des changements en faveur de l'égalité des genres. Le faible niveau de planification des gouvernements qui ne font habituellement aucun cas des besoins des femmes rurales, auquel viennent s'ajouter les obstacles culturels, constituent un énorme défi à l'autonomisation des femmes rurales. Il faut donc renforcer les capacités des femmes pour faciliter leur participation dans les politiques de développement au niveau local.

5. Des progrès vers l'égalité des genres au niveau politique et législatif sont en cours dans différents pays, mais elle reste difficile à mettre en œuvre.

Dans divers pays, la politique et les lois visant à promouvoir l'égalité des genres sont déjà en place, et de nombreuses études de genre ont été réalisées. Au Maroc, par exemple, des réformes législatives et des progrès importants ont eu lieu, telle la révision du code électoral visant à améliorer la participation des femmes dans la vie publique et l'intégration de dispositions relatives à l'égalité entre hommes et femmes (sur le plan politique, social et environnemental) dans la Constitution de 20117. Le gouvernement marocain procède aussi actuellement à une réforme dont le but est d'intégrer les questions d'égalité des genres dans le budget national. Le roi du Maroc a reconnu que les femmes doivent jouer un rôle plus important dans le développement politique et économique du pays. L'Initiative nationale pour le développement humain lancée en 2005 est censée appuyer cette vision d'un point de vue pratique, en améliorant par exemple l'accès des femmes aux infrastructures de santé. Ailleurs, comme en Palestine, le genre a déjà été intégré dans les politiques clés et une unité du genre a été mise sur pied. Toutefois, la mise en œuvre des politiques et des stratégies existantes reste souvent un défi majeur dans la plupart des pays (par exemple, au Maroc et en Croatie). Malgré divers progrès, les stratégies ne sont souvent pas suivies de plans d'action, et la condition des femmes rurales au Maroc comme dans de nombreux autres pays reste une préoccupation importante. Les gouvernements et la société civile cumulent souvent différentes actions isolées pour améliorer l'égalité des genres, sans qu'elles n'aient un lien clair avec les stratégies existantes. Les politiques de développement doivent donc se doter également d'indicateurs de genre pour suivre et évaluer les progrès vers l'égalité des genres. La participation des femmes rurales dans l'administration locale doit être améliorée : elles doivent être impliquées dans la conception, le développement et la mise en œuvre des politiques locales. Les quotas de femmes au sein des gouvernements locaux sont controversés, mais ils sont considérés comme nécessaires dans de nombreux contextes. L'établissement de cadres normatifs et juridiques favorisant l'égalité des chances et l'accès aux ressources entre les hommes et les femmes est primordial.

6. L'autonomisation économique des femmes rurales exige un meilleur accès aux ressources clés, les TIC comprises, et un meilleur contrôle de celles-ci.

La vie économique des femmes rurales continue à être principalement circonscrite au foyer. Pour encourager le développement rural, les femmes rurales devraient être autonomisées. Le rôle des femmes dans le secteur agricole pourrait être amélioré en étendant leur participation au-delà de l'étape de production, vers les étapes de transformation, de distribution et de commercialisation, qui sont traditionnellement dominées par les hommes. Les femmes doivent exploiter les opportunités sur l'ensemble des chaînes de valeur ajoutée de leurs produits pour être mieux rémunérées. Des normes de production et des programmes de certification favorisant l'équité des genres pourraient être développés afin de recueillir des primes auprès des consommateurs. Pour rehausser la participation des femmes aux activités

⁷ Quatorze directives majeures sur l'égalité des sexes ont été insérées dans la constitution marocaine.

commerciales, leurs compétences entrepreneuriales devraient être améliorées et leur accès à l'aide financière, à la microfinance et aux coopératives facilité. Par ailleurs, les femmes devraient avoir un meilleur accès aux réseaux de distribution et d'information ainsi qu'aux réseaux de communication, afin qu'elles soient en mesure de commercialiser leurs produits et d'en tirer plus de revenus. Pour arriver à ce résultat, il pourrait être nécessaire de procéder à une réforme des lois agraires ou à un relèvement des subventions qui facilite l'autonomisation des femmes (par exemple, le soutien pour la nutrition et l'éducation des enfants et les exonérations fiscales pour la propriété foncière). Le secteur public comme le secteur privé doivent promouvoir le rôle des femmes et leur permettre d'être plus actives dans le développement socio-économique en leur offrant plus de moyens et de ressources pour l'amélioration de leur condition.

7. Les femmes rurales restent invisibles dans les médias ou sont généralement représentées de manière stéréotypée.

Les médias doivent jouer un rôle clé dans la promotion de l'égalité des genres. Cependant, dans la plupart des pays, les médias ne sont pas présents dans les zones rurales. Outre l'absence de journalistes capables d'offrir un compte rendu de la situation des femmes rurales, le peu d'informations fournies continue souvent à véhiculer des stéréotypes. En effet, les médias représentent souvent la femme rurale en train de porter de l'eau ou du bois. Ces stéréotypes doivent être modifiés afin qu'une nouvelle image de la femme rurale soit projetée (par exemple, en montrant des femmes rurales vendant leurs produits par l'Internet). Il existe toujours une tendance à imposer une image précise de ce que signifie le développement pour les femmes rurales, sans qu'elles-mêmes n'y soient impliquées. En collaboration avec la société civile et le secteur privé, les gouvernements devraient faciliter l'accès des femmes rurales aux médias et aux technologies de l'information et de la communication. Dans beaucoup de pays, l'invisibilité des femmes rurales est aggravée par le manque de données désagrégées par sexe. Cette réalité se reflète dans l'absence d'archives sur les femmes retraçant leurs contributions importantes au développement.

8. Il est indispensable de créer des réseaux stratégiques pour améliorer la condition des femmes rurales.

Le réseautage peut constituer un stimulant pour l'autonomisation de la femme, car il est nécessaire d'atteindre une masse critique pour amorcer des changements. La création de réseaux nationaux et régionaux est importante pour éviter l'isolement de la femme et rendre possible un plaidoyer en faveur des droits des femmes. Par exemple, dans de nombreux pays en développement, les femmes n'ont pas le droit de posséder des terres selon le droit coutumier. Des lois ainsi que des lobbys bien structurés sont donc nécessaires pour protéger leurs droits et les aider à défendre leurs intérêts. Les femmes doivent apprendre à travailler ensemble et les associations de femmes peuvent être renforcées si elles sont bien organisées. Ces réseaux peuvent offrir aux femmes rurales une plate-forme indispensable à travers laquelle il leur serait possible de présenter leurs besoins et avoir un moyen de devenir des participantes actives et bénéficiaires du développement durable. Ainsi, le réseautage des femmes rurales pourrait contribuer à défendre leurs droits fondamentaux et à faciliter leur accès au renforcement des capacités, aux médias et à des sources de financement.



Institut international du développement durable

Publié par l'Institut international du développement durable

l'Institut international du développement durable Siège de l'IISD

161 avenue Portage est, 6ème étage, Winnipeg, Manitoba, Canada R3B 0Y4 Tél: +1 (204) 958-7700 | Téléc: +1 (204) 958-7710 | Site web: www.iisd.org

l'Institut international du développement durable

L'Institut international du développement durable (IISD) contribue au développement durable en formulant des recommandations sur les politiques concernant le commerce et les investissements internationaux, la politique économique, les changements climatiques et l'énergie, la gestion du capital naturel et social ainsi que le rôle habilitant des technologies de l'information dans ces domaines. Nous rendons compte des négociations internationales et partageons le savoir que nous avons acquis lors de projets collaboratifs. Cela se traduit par une recherche plus rigoureuse, un développement des capacités dans les pays en développement, des réseaux de meilleure qualité entre le Nord et le Sud ainsi que de meilleures connexions mondiales entre les chercheurs, praticiens, citoyens et décideurs.

L'IISD a pour vision un mieux-vivre durable pour tous, et pour mission d'assurer un avenir durable aux sociétés en favorisant l'innovation. L'IISD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, et visé par l'alinéa 501(c)(3) de l'Internal Revenue Code des États-Unis. Le financement de ses dépenses de fonctionnement de base provient du gouvernement du Canada, par l'entremise du Centre de recherche pour le développement international (CRDI), ainsi que du ministère des Affaires étrangères du Danemark et du gouvernement du Manitoba. Des fonds de projets lui sont également accordés par différents gouvernements, au Canada comme à l'étranger, des organismes des Nations Unies, des fondations et des entreprises privées.